

Procès-verbal de la séance publique **régulière** du conseil d'administration du **Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord** tenue **le 7 décembre 2015, à 14 h 30**, à la salle du conseil d'administration du centre administratif, 691, rue Jalbert, Baie-Comeau.

Présences

M. Denis Miousse, président	M. Roberto Gauthier
M. Marc Fortin, président-directeur général	M. Norbert Nadeau
M. Pascal-Simon Audet	M. Michel Paul (<i>par visioconférence</i>)
Mme Johanne Beaudoin (<i>par visioconférence</i>)	M. Jean-Pierre Porlier
M. Claude Belzile	M. François Tremblay
Mme Jacinthe Bernard	Mme Solange Turgeon
Mme Isabelle Bossé (<i>par visioconférence</i>)	M. Jean-Marie Volland
M. Dave Charlton	Absence motivée
M. Roger Dubé	Mme Patricia Huet
Mme Josée Francoeur	

Invités : Membres de l'équipe de direction

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

Le président constate le quorum et déclare la première séance publique régulière ouverte à 14 h 35. C'est pour lui un plaisir de démarrer cette nouvelle réforme des services de santé et de services sociaux au Québec. Le conseil d'administration a accepté d'emblée de travailler selon les orientations ministérielles afin que l'utilisateur ait accès à tous les soins et services que son état requiert.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il y a trois inscriptions aux affaires nouvelles, dont la troisième est à la demande du public :

1. Approbation organigramme des départements et services médicaux
2. Signataire autorisé pour les ententes avec le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique (BEIE) dans le cadre du projet d'économie d'Énergie en Minganie
3. Demande d'ajout d'une deuxième période de question du public à la fin de la séance.

Résolution 2015-12-100

Adoption de l'ordre du jour de la séance publique régulière du 7 décembre 2015

Il est proposé et appuyé

D'adopter l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 7 décembre 2015, avec les ajouts proposés, laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du règlement de régie interne du conseil d'administration

Le 16 octobre dernier le sous-ministre, Michel Fontaine transmettait aux établissements le projet-type de règlement de régie interne pour la mise en place des nouveaux conseils d'administration.

Ce document inclut les nouveaux éléments législatifs de la Loi modifiant l'organisation et la nouvelle gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales et tient aussi compte des pratiques de gouvernance reconnues. De plus, il a été validé par la direction des affaires juridiques du ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).

Les principaux changements concernent la composition du conseil d'administration, leurs responsabilités et obligations, leur mandat et fonctionnement, la notion d'indépendance, la fonction des officiers et l'ajout des règlements des comités obligatoires.

Ce règlement soutient la mise en place du conseil d'administration et vise à harmoniser les pratiques en matière de gouvernance à l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.

En ce qui concerne notre établissement, il n'a pas été jugé nécessaire de suggérer des modifications au projet-type du MSSS. Cependant il se pourrait que le Ministère propose des modifications suite aux commentaires reçus, le cas échéant.

Résolution 2015-12-101**Adoption du règlement de
régie interne du conseil d'administration**

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

Attendu le projet-type de règlement de régie interne du MSSS pour la mise en place des nouveaux conseils d'administration;

Attendu l'obligation de se doter d'un tel règlement;

Il est proposé et appuyé

D'accepter, tel que présenté, le *Règlement de régie interne du conseil d'administration* du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.

Adopté à l'unanimité

**4. Enregistrement d'une résolution urgente adoptée le 18 novembre 2015 :
Signataire autorisé pour l'acquisition de la résidence Gustave-Gauvreau**

Une résolution a été adoptée en situation urgente le 18 novembre dernier, conformément à l'article 10.10 du règlement de régie interne du conseil d'administration.

Les membres du conseil ont reçu au préalable toute l'information pertinente à la prise de décision.

La résolution est maintenant enregistrée au procès-verbal afin d'être conservée dans les procès-verbaux des séances du conseil d'administration, tel que le stipule l'article 154 de la LSSS.

Le président en fait lecture.

Résolution 2015-11-098**Résolution urgente adoptée le 18 novembre 2015
Signataire autorisé pour l'acquisition de la
résidence Gustave-Gauvreau**

Attendu qu'en date du 5 juin 2015, le président-directeur général du Centre de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, a adopté une résolution relativement à l'acquisition par le CISSS de la Côte-Nord de la résidence Gustave-Gauvreau, située au 540, avenue Franquelin à Sept-Îles et a autorisé M. Jeannot Michaud, directeur général adjoint, à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de ladite résolution (CA 2015-040);

Attendu que M. Jeannot Michaud n'est plus à l'emploi du CISSS de la Côte-Nord depuis le 28 août 2015;

Attendu qu'il y a lieu de nommer un nouveau mandataire afin de représenter le CISSS de la Côte-Nord dans cette acquisition;

Il est proposé et appuyé

D'autoriser le président-directeur général du CISSS de la Côte-Nord, M. Marc Fortin, à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de la résolution susdite datée du 5 juin 2015 et, notamment mais sans limitation, à signer l'acte notarié d'acquisition de la résidence Gustave-Gauvreau.

Adopté à l'unanimité

**5. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale téléphonique
tenue à huis clos le 26 novembre 2015**

Le président résume le sujet et fait lecture du projet de résolution.

Résolution 2015-12-102**Adoption du procès-verbal de la séance spéciale téléphonique
tenue à huis clos le 26 novembre 2015 - Institution d'un régime
d'emprunts à long terme pour le projet de réduction de la consommation
d'énergie pour le point de service de la Basse-Côte-Nord****Il est proposé et appuyé**

D'accepter, tel que présenté, le procès-verbal de la séance spéciale téléphonique tenue à huis clos le 26 novembre 2015, pour *l'institution d'un régime d'emprunts à long terme pour le projet de réduction de la consommation d'énergie pour le point de service de la Basse-Côte-Nord*.

Adopté à l'unanimité

6. Rapport des résolutions adoptées par le président-directeur général entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2015

Suite à l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2), le président-directeur général (PDG) de l'établissement était mandaté par le ministre pour exercer tous les pouvoirs du conseil d'administration jusqu'au 30 septembre 2015, date d'entrée en fonction du nouveau conseil d'administration.

Les décisions touchent principalement les nominations des cadres supérieurs.

Résolution 2015-12-103

Rapport des résolutions adoptées par le président-directeur général entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2015

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

Attendu que monsieur Marc Fortin a été nommé, conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales, à titre de président-directeur général du CISSS de la Côte-Nord;

Attendu qu'en vertu de l'article 195 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales, le président-directeur général de l'établissement exerçait tous les pouvoirs du conseil d'administration jusqu'au 30 septembre 2015 ou, selon la première des deux dates, jusqu'à ce que la majorité des membres indépendants du conseil soient nommés;

Il est proposé et appuyé

D'accepter le dépôt du rapport des résolutions adoptées par le président-directeur général entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2015, date d'entrée en fonction du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

7. Période de questions du public

Le président invite les personnes inscrites sur la liste prioritaire à s'identifier et à adresser leurs questions. D'autres questions en présence ou en visioconférence pourront être posées par la suite.

Voici la liste des sujets abordés. À noter que seules les questions nécessitant un suivi sont notées au procès-verbal :

1. Main-d'œuvre indépendante
2. Réorganisation des services
3. **Budget santé et sécurité au travail**

Les coupures annoncées dans le domaine de la santé et la sécurité au travail sont de quel ordre et quels en seront les impacts?

En effet, la CSST a mandaté un comité de réflexion pour la redistribution de l'enveloppe provinciale réduite de 48 %. Le directeur de la santé publique et le président-directeur général ont réagi en réfutant ce genre de coupure. Une correspondance a d'ailleurs été adressée au directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint, M. Horacio Arruda. La réaction ministérielle est de revoir les scénarios pour les régions les plus affectées. Nous aurons davantage d'information suite à une rencontre prévue au MSSS le 14 décembre prochain.

4. Structures des relations de travail
5. **Heure des assemblées publiques**

Suite à une compilation des heures d'assemblées dans les différents CISSS du Québec, il est demandé au conseil s'il a l'intention de revoir l'heure des assemblées du CISSS de la Côte-Nord afin de le ramener à une heure plus accessible à la population, soit après 16 h.

Une discussion s'est tenue en plénière à ce sujet. Aucune décision ne sera prise aujourd'hui mais le conseil devrait statuer rapidement et en informer la population.

6. **SAPA – Service téléphonique / visites à domicile**

Description d'une problématique, notamment du côté de Sept-Îles. Une personne âgée demeurant à domicile doit maintenant laisser ses coordonnées à un numéro de poste unique alors qu'avant, il pouvait contacter son infirmière directement.

La situation décrite est très préoccupante et une enquête sera menée afin de comprendre ce qui s'est passé et voir comment la situation pourrait être améliorée. Le président-directeur général s'assurera du suivi.

7. Personnel médical en Basse-Côte-Nord
8. Les comités du conseil d'administration

9. Accès aux assemblées publiques en anglais

Une préoccupation est exprimée face à la tenue des séances du conseil seulement en français.

Cet aspect est également une préoccupation de la direction et des vérifications seront effectuées afin de voir ce qu'il est possible de faire.

10. Accès à l'information sur la tenue des assemblées publiques

Cette MRC n'a pas reçu l'information sur la tenue de la première assemblée du CISSS de la Côte-Nord, ce qui suscite des questionnements de leur part sur l'organisation du CISSS et sur leur connaissance des particularités de la Basse-Côte-Nord.

Le président mentionne que tous les administrateurs sont des citoyens de la Côte-Nord qui connaissent la Basse-Côte-Nord. Des vérifications seront effectuées afin de s'assurer que l'information leur soit communiquée à l'avenir. De plus, on examinera les possibilités techniques à notre disposition qui pourraient permettre l'ajout de visioconférences supplémentaires.

8. Agenda de consentement

8.1 Affaires médicale

8.1.1 Démission chef du département d'anesthésiologie et coordonnateur médical du bloc opératoire du point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan

Résolution 2015-12-104

Démission chef du département d'anesthésiologie et coordonnateur médical du bloc opératoire du point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan

Attendu l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

Attendu la lettre de démission du Dr Gabriel Lemay en date du 21 septembre 2015 qui confirme sa démission en tant que chef de département d'anesthésiologie et coordonnateur médical du bloc opératoire au point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan, rétroactive au 14 juin 2015;

Attendu la lettre de recommandation du 21 septembre 2015 pour la nomination de Dre Maryse Tremblay à titre de chef de département d'anesthésiologie au point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan;

Attendu la recommandation du comité de direction du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 13 octobre 2015, résolution n° CMDP-2015-48;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission de **Dr Gabriel Lemay**, anesthésiologiste, numéro de permis 09162, en tant que **chef de département d'anesthésiologie et coordonnateur médical du bloc opératoire au point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan**, et ce, rétroactivement au 14 juin 2015.

Adopté à l'unanimité

8.1.2 Nomination chef du département d'anesthésiologie du point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan

Résolution 2015-12-105

Nomination chef du département d'anesthésiologie du point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan

Attendu l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

Attendu la démission du Dr Gabriel Lemay en tant que chef de département d'anesthésiologie au point de service de la Haute-Côte-Nord–Manicouagan, et ce, rétroactivement au 14 juin 2015;

Attendu la lettre de recommandation signée par le Dr Gabriel Lemay en date du 21 septembre 2015 pour la nomination de Dre Maryse Tremblay à titre de chef de département d'anesthésiologie au point de service de

la Haute-Côte-Nord-Manicouagan;

Attendu la recommandation du comité de direction du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 13 octobre 2015, résolution n° CMDP-2015-49;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de Dre Maryse Tremblay, anesthésiologiste, numéro de permis 07135, dans les fonctions de **chef de département d'anesthésiologie au point de service de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan** rétroactivement au 14 juin 2015, et ce, jusqu'à ce que la nouvelle structure d'organisation des départements et services soit mise en place et que les nouveaux chefs soient nommés.

Adopté à l'unanimité

8.1.3 Nomination intérimaire chef du service clinique de chirurgie générale au point de service de Sept-Îles

Résolution 2015-12-106

Nomination intérimaire chef du service clinique de chirurgie générale du point de service de Sept-Îles

Attendu l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

Attendu que le chef actuel du service clinique de chirurgie générale au point de service de Sept-Îles, Dre Marion L'Espérance sera en congé de maternité du 2 novembre 2015 au 3 juillet 2016 inclusivement;

Attendu la lettre du 11 septembre 2015 des membres du service clinique de chirurgie générale signée par le chef Dre Marion L'Espérance concernant la nomination de Dre Nathalie Michaud, chirurgienne, dans les fonctions de chef intérimaire;

Attendu la recommandation du comité de direction du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 13 octobre 2015, résolution n° CMDP-2015-47;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de Dre Nathalie Michaud, chirurgienne, numéro de permis 03-302-6, dans les fonctions de chef intérimaire du service clinique de chirurgie générale au point de service de Sept-Îles pour la période du 2 novembre 2015 au 3 juillet 2016 ou jusqu'à ce que la nouvelle structure d'organisation des départements et services soit mise en place et que les nouveaux chefs soient nommés.

Adopté à l'unanimité

8.1.4 Nomination d'un médecin examinateur

Des démarches sont en cours afin de désigner un deuxième médecin examinateur.

Résolution 2015-12-107

Nomination d'un médecin examinateur

Attendu que le projet de loi 10 a entraîné la création du CISSS de la Côte-Nord;

Attendu qu'il n'y a dorénavant qu'un seul CMDP sur la Côte-Nord regroupant tous les établissements;

Attendu que Dre Marion L'Espérance était déjà médecin examinateur pour le point de service de Sept-Îles;

Attendu la recommandation du comité de direction du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 13 octobre 2015, résolution n° CMDP-2015-52;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination en tant que médecin examinateur pour le territoire du CISSS de la Côte-Nord du Dre Marion L'Espérance, chirurgienne au point de service de Sept-Îles.

Adopté à l'unanimité

8.1.5 Nomination du directeur de l'Unité de médecine familiale de Manicouagan

La directrice ayant terminé le 10 septembre 2015 a été nommée en 2007, avec reconduction en 2011 pour un autre mandat de quatre ans.

Résolution 2015-12-108

Nomination du directeur de l'Unité de médecine familiale de Manicouagan

Attendu la règle du processus de nomination, le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit donner son avis avant la nomination officielle au poste de directeur de l'Unité de médecine familiale (UMF) de Manicouagan;

Attendu la recommandation du comité de direction du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 18 novembre 2015, résolution n° CMDP-2015-54;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination du **Dr David Lee** en tant que directeur de l'Unité de médecine familiale de Manicouagan.

Adopté à l'unanimité

8.1.6 Nomination de membres actifs

Résolution 2015-12-109

Nomination de membres actifs

Attendu la demande de nomination de à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord avec les privilèges précisés pour chacun, au point de service de service précisé pour chacun des membres de la liste ci-dessous;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres;

Attendu la recommandation favorable du comité de direction du CMDP en date du 18 novembre 2015, résolution n° CMDP-2015-58;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de chacun des membres de la liste ci-dessous;

De leur accorder un statut de **membre actif** au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

De leur octroyer des privilèges d'exercice selon la liste qui suit cette résolution pour la période du 18 novembre 2015 au 31 décembre 2017;

S'il y a lieu, que ces nominations soient conditionnelles à l'obtention des documents indiqués :

# permis	Nom	Spécialité	Privilèges	Point de service	Période	Condition
1-15087-9	Docteur Jean-Emmanuel Bouchard	médecin de famille	Médecine générale (hospitalisation incluant psychiatrie, soins intensif, usagers en observation à l'urgence, SAM, urgence mineure, urgence majeure et EDU)	Haute-Côte-Nord-Manicouagan	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
87448	Docteure Jacqueline Magny	médecin de famille	médecine générale (consultations externes générales, consultation médicale (bureau), suivi obstétrique sans accouchement, urgence)	Hématite	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
214592	Monsieur Maxim Gilbert	pharmacien		Haute-Côte-Nord-Manicouagan	à compter du 18 novembre 2015	
1-15741	Docteure Gabriëlle Desgagné-Héroux	médecin de famille	Médecine générale (urgence, consultation médicale, médecine scolaire) en tant que membre actif à Forestville Médecine générale (urgence et hospitalisation) en tant que membre associé aux Escoumins	Haute-Côte-Nord-Manicouagan	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
1-15707	Docteure Joëlle Boizard	médecin de famille	Médecine générale (hospitalisation, urgence, suivi en bureau et dispensaires)	Minganie	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	Acceptation des engagements inhérents aux privilèges et la recommandation du chef de département de médecine générale du point de service de la Minganie

Adopté à l'unanimité

8.1.7 Nominations de membres associés

Résolution 2015-12-110

Nominations de membres associés

Attendu la demande de nomination de à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord avec les privilèges précisés pour chacun, au point de service de service précisé pour chacun, selon la liste ci-dessous);

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres;

Attendu la recommandation favorable du comité de direction du CMDP en date du 18 novembre 2015, résolutions n^{os} CMDP-2015-59 à CMDP-2015-64.

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de chacun des membres de la liste ci-dessous;

De leur accorder un statut de **membre associé** au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

De leur octroyer des privilèges d'exercice selon la liste ci-dessous **pour la période du 18 novembre 2015 au 31 décembre 2017**;

S'il y a lieu, que ces nominations soient conditionnelles à l'obtention des documents indiqués :

# permis	Nom	Spécialité	Privilèges	Point de service	Période	Condition
87385	Docteur Ghislain Brousseau	radiologiste	Radiologie (radiologie diagnostique, ultrasonique, tomодensitométrie, IRM et mammographie)	Haute-Côte-Nord–Manicouagan, Hôpital Le Royer	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
2-85142	Docteur Bernard Jolicoeur	dentiste	Dentisterie	Hématite	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
2-04039	Docteur Nelu Bercu	dentiste	Dentisterie	Hématite	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
1-97200	Docteur Annie Soulières	psychiatre	Pédopsychiatrie (clinique externe, hospitalisation courte durée) Psychiatrie (clinique externe, hospitalisation courte durée, TEC)	Sept-Îles	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
1-86590-6	Docteur Barbara Riederer	radiologiste	Radiologie (radiologie diagnostique, ultrasonique, tomодensitométrie, IRM et mammographie)	Haute-Côte-Nord–Manicouagan, Hôpital Le Royer	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	
1-97259	Docteur Robert Lepage	ophtalmologiste	Ophtalmologie (clinique externe et hospitalisation, ultrasonographie, bloc opératoire)	Sept-Îles	18 novembre 2015 au 31 décembre 2017	Réception de l'avis de conformité et du certificat de conduite professionnelle du Collège des médecins du Québec

Adopté à l'unanimité

8.1.8 Modification de statut ou privilèges

Résolution 2015-12-111

Modification de statut ou privilèges

Attendu la demande formulée par chacun des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens afin de procéder à la modification mentionnée dans la liste ci-dessous;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu la recommandation favorable par le comité d'examen des titres;

Attendu la recommandation favorable par le comité de direction du CMDP, résolutions n^{os} CMDP-2015-65, 66, 67, 69 et 70;

Il est proposé et appuyé

De procéder à la modification demandée par les membres selon la liste ci-dessous;

Que ces changements soient effectifs à la date indiquée :

# permis	Nom	Spécialité	Statut	Modification demandée	Point de service	Période
1-09162	Docteur Gabriel Lemay	anesthésiologiste	associé	Changement de statut de membre actif à membre associé, les privilèges restent les mêmes en anesthésiologie	Haute-Côte-Nord-Manicouagan, secteur Manicouagan	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
1-09434	Docteure Ariane Gagnon-Trottier	médecin de famille	actif	Ajout de privilèges au secteur communautaire (10 h/semaine) en santé des voyageurs	Sept-Îles	rétroactif au 8 septembre 2015
13338	Docteure Marie-Pier Juteau	médecin de famille	actif	Nomination de médecin à demi-temps selon l'entente particulière du Nunavik-Baie-James-Basse-Côte-Nord, section 32 des ententes de la RAMQ, point 10.00 - Nomination à demi-temps en périodes discontinues	Basse-Côte-Nord	à partir du 1 ^{er} avril 2016
87669	Docteur Pierre Grondin	radiologiste	actif	Changement de statut de membre associé à membre actif, les privilèges restent les mêmes en imagerie médicale	Haute-Côte-Nord-Manicouagan, secteur Manicouagan	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
15563	Docteur Mathieu Maltais	médecin de famille	actif	Ajout de privilèges au secteur communautaire (4 h/semaine) en clinique jeunesse	Sept-Îles	à partir du 7 décembre 2015

Adopté à l'unanimité

8.1.9 Renouvellement des privilèges des membres du CMDP des points de service de Port-Cartier, Minganie et Sept-Îles

Il est souligné que le renouvellement des privilèges de trois des médecins de la liste est soumis à des conditions particulières : docteur François Labelle (médecine générale), docteur Louis-André Chartrand (cardiologie), docteure Isabelle Gingras (psychiatrie).

Monsieur Jean-Pierre Porlier et madame Jacinthe Bernard font mention de leur abstention, ayant un lien de parenté avec un des médecins de la liste.

Résolution 2015-12-112

Renouvellement des privilèges des membres du CMDP des points de service de Port-Cartier, Minganie et Sept-Îles

Attendu les dispositions de l'article 242 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu que les privilèges des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord aux points de service de la Minganie, Port-Cartier et Sept-Îles arriveront à échéance le 31 décembre 2015;

Attendu la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres;

Attendu la recommandation favorable de la présidente du CMDP et des chefs de département clinique;

Attendu la recommandation favorable du comité de direction du CMDP, résolution n° CMDP-2015-71;

Attendu la révision du statut et des privilèges des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;

Il est appuyé et proposé

De procéder au renouvellement du statut et des privilèges des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord des points de service de la Minganie, Port-Cartier et Sept-Îles qui apparaissent sur la liste ci-dessous;

Que ce renouvellement soit valide pour une période de trois ans, **soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018**, sauf si avis contraire dans la section « commentaires » de la liste ci-dessous;

Que ce renouvellement soit conditionnel à ce que les membres se conforment, s'il y a lieu, aux obligations mentionnées dans la section « commentaires » de la liste ci-dessous.

Permis	Titre	Nom	Prénom	Statut	Département/Service	Point de service	Privilèges
2861474	Docteur	Jomphe	Christian	Actif	Chirurgie	Minganie	Médecine dentaire
95338	Docteure	Turbide	Pascale	Associé	Chirurgie	Minganie	Ophthalmologie (clinique externe et hospitalisation, ultrasonographie)
93045	Docteure	Bellemare	Monique	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)
10142	Docteure	Bernier	Marie-France	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)
82379	Docteur	Côté	Pierre	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service, dispensaire, clinique externe, hospitalisation, anesthésie-réanimation, épreuves d'effort et chirurgie mineure)
88452	Docteure	Lavoie	Mireille	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)
10183	Docteure	Monnier	Audrey	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)
87308	Docteur	Moore	Pierre	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)
10395	Docteure	Morin	Élodie-B.	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)
92151	Docteur	Paquet	Marc	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)

Permis	Titre	Nom	Prénom	Statut	Département/Service	Point de service	Privilèges
99159	Docteur	Samson	Mimi	Actif	Médecine générale	Minganie	Médecine générale (urgence, points de service dispensaire, clinique externe et hospitalisation)
76-392-9	Docteur	Laberge	Pierre-R.	Conseil	Biologie médicale	Port-Cartier	Microbiologie médicale et laboratoire
85397	Docteur	Bois	Christine	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Privilèges en soins palliatifs, chirurgie mineure et services communautaires, à raison de 10 heures/semaine (rémunération à tarif horaire)
14329	Docteur	Camiré	Julie	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Tarif horaire 30 heures/semaine pour certaines activités de clinique externe, de santé communautaire et administratives; participe à la garde en soins palliatifs; rémunération à l'acte pour le travail à l'urgence
11735	Docteur	Clerget	Lionel	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Tarif horaire 30 heures/semaine pour certaines activités de clinique externe, de santé communautaire et administratives; participe à la garde en soins palliatifs; rémunération à l'acte pour le travail à l'urgence
10144	Docteur	Émond	Annick	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Tarif horaire 3,5 heures/semaine – entente particulière soins gériatriques en CHSLD Tarif horaire 30 heures/semaine pour certaines activités de clinique externe, de santé communautaire et administratives; participe à la garde en soins palliatifs; rémunération à l'acte pour le travail à l'urgence.
84418	Docteur	Gaudreault	Claire	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Tarif horaire 30 heures/semaine pour certaines activités de clinique externe, de santé communautaire, administratives et chargée d'enseignement clinique; participe à la garde en soins palliatifs
84265	Docteur	Gosselin	Pierre	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Tarif horaire 20 heures/semaine pour certaines activités de santé comm. et adm.; participe à la garde en soins de longue durée et soins palliatifs; rémunération à l'acte pour la clinique externe et le CHSLD
05025	Docteur	Lachapelle	Anne	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Tarif horaire 30 heures/semaine pour certaines activités de clinique externe, de santé communautaire et administratives; participe à la garde en soins palliatifs; rémunération à l'acte pour le travail à l'urgence
86083	Docteur	St-Gelais	Donald	Actif	Médecine générale	Port-Cartier	Tarif horaire 30 heures/semaine pour certaines activités de clinique externe et administratives; rémunération à l'acte pour le travail à l'urgence
97-330-4	Docteur	Botton	Édouard	Associé	Radiologie	Port-Cartier et Minganie	Privilèges pour la lecture des films radiologiques
77-256-5	Docteur	Crépeau	André	Associé	Radiologie	Port-Cartier et Minganie	Privilèges pour la lecture des films radiologiques
97-231-4	Docteur	Gervais	Robert R.	Associé	Radiologie	Port-Cartier et Minganie	Privilèges pour la lecture des films radiologiques
13394	Docteur	Roy	Amélie	Associé	Radiologie	Port-Cartier et Minganie	Privilèges pour la lecture des films radiologiques
82438	Docteur	Drolet	Pierre	Associé	Anesthésiologie	Sept-Îles	Anesthésiologie
93237	Docteur	Le	Anh-Tai	Associé	Anesthésiologie	Sept-Îles	Anesthésiologie
87-239-9	Docteur	Lefebvre	Daniel	Actif	Anesthésiologie	Sept-Îles	Anesthésiologie
10-582-4	Docteur	Pagé	Simon	Actif	Anesthésiologie	Sept-Îles	Anesthésiologie
06028	Docteur	Rochon	Antoine	Associé	Anesthésiologie	Sept-Îles	Anesthésiologie
11665	Docteur	Sanfaçon	Valérie	Actif	Anesthésiologie	Sept-Îles	Anesthésiologie
08176	Docteur	Tousignant	Sébastien	Associé	Anesthésiologie	Sept-Îles	Anesthésiologie et service de la douleur chronique
76-392-9	Docteur	Laberge	Pierre-R.	Actif	Biologie médicale	Sept-Îles	Microbiologie médicale et maladies infectieuses (clinique externe)
03-297-8	Docteur	Laroche	Vincent	Associé	Biologie médicale	Sept-Îles	Hématologie
66-063-8	Docteur	Leblond	Pierre F.	Associé	Biologie médicale	Sept-Îles	Hématologie
06-005-2	Docteur	Louahlia	Said	Associé	Biologie médicale	Sept-Îles	Anatomo-pathologie
02-147-6	Docteur	Audet	Jean-François	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
06247	Docteur	Caumartin	Yves	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
99201	Docteur	Demers	Philippe	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive)
75-333-4	Docteur	Dion	Yves-Marie	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie vasculaire (consultation), échographie des carotides et évaluation dans le cadre d'un laboratoire vasculaire
06090	Docteur	Dreige	Danny	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Ophthalmologie
02305	Docteur	Dujardin	Thierry	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
06-440-1	Docteur	Fradet	Vincent	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
02-197-1	Docteur	Griffiths	Nancy	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Orthopédie (hospitalisation courte durée et soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe)
99-213-0	Docteur	Guay	Stéphane	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Orthopédie (hospitalisation courte durée et soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe)
65-123-1	Docteur	Guévremont	Pierre	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Oto-rhino-laryngologie (clinique externe et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
10198	Docteur	Huynh	Phuoc Hai	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive)
09-060-4	Docteur	L'Espérance	Marion	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive, chimiothérapie)

Permis	Titre	Nom	Prénom	Statut	Département/Service	Point de service	Privilèges
94-325-7	Docteur	Lacombe	Louis	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
73-146-2	Docteur	Laroche	Bruno	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
97-264-5	Docteur	McLelland	Hans	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Neurochirurgie (consultation)
03-302-6	Docteure	Michaud	Nathalie	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive, chimiothérapie)
13261	Docteure	Nadeau	Geneviève	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
88-232-3	Docteur	Nantais	Michel	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive, chimiothérapie)
2-91-741	Docteur	Ouellet	Christian	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie dentaire (bloc opératoire)
04-217-5	Docteure	Perrin	Nadège	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive, chimiothérapie)
65-254-4	Docteur	Portier	Jean-Paul	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Orthopédie (hospitalisation courte durée et soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe)
73-457-3	Docteur	Roy	Réjean	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
79-381-9	Docteur	Sévigny	Bernard	Associé	Chirurgie	Sept-Îles et Minganie	Oto-rhino-laryngologie (clinique externe et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
06-304-9	Docteur	Soucy	Frédéric	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée)
95338	Docteure	Turbide	Pascale	Actif	Chirurgie	Sept-Îles	Ophthalmologie (clinique externe et hospitalisation, ultrasonographie, bloc opératoire)
09-528-0	Docteur	Vanounou	Tsafir	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive)
12791	Docteure	Wang	Jing	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Ophthalmologie (clinique externe et hospitalisation, ultrasonographie, bloc opératoire)
97-320-5	Docteur	Windisch	Louis	Associé	Chirurgie	Sept-Îles	Chirurgie générale (hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe, endoscopie digestive)
900299	Docteure	Baril	Chantale	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant incluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale incluant le programme de planning familial)
09-188-3	Docteur	Bélanger	Stéphane	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (urgence et consultation externe générale, incluant les soins intensifs)
06-150-6	Docteure	Bernatchez	Annie	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale)
84-364-8	Docteure	Bich	Catherine	Associé	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (urgence et de consultation externe générale incluant les soins intensifs)
14329	Docteure	Camiré	Julie	Associé	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine familiale (Mère-Enfant, excluant l'obstétrique, médecine incluant les soins intensifs, médecine de jour, urgence et consultation externe générale)
13034	Docteur	Forster	Mathieu	Associé	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (hospitalisation incluant les soins intensifs et l'urgence);
11-142	Docteure	Fournier	Émilie	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (urgence et consultation externe générale, incluant les soins intensifs)
07-120-8	Docteure	Gagnon-Perreault	Annabelle	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale)
09-434-1	Docteure	Gagnon-Trottier	Ariane	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (hospitalisation excluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, examen physique en psychiatrie, consultation externe générale et secteur communautaire temps partiel (10h/semaine) en santé des voyageurs)
96-112-7	Docteur	Labelle	Jean-François	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (urgence et consultation externe générale incluant les soins intensifs) Renouveler ses privilèges avec rappel de ses obligations de participer aux activités de son département. Qu'une lettre explicative lui soit adressée afin que les raisons de cette condition de renouvellement soient claires.
96-362-8	Docteur	Lalande	Bruno	Associé	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (urgence et de consultation externe générale incluant les soins intensifs)
13339	Docteure	Lapierre	Mélanie	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant incluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, urgence et consultation externe générale, incluant le programme de planning familial, secteur communautaire temps partiel (4h/semaine) en clinique jeunesse)
79-384-3	Docteur	Laplante	Bernard	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (gériatrie, médecine de jour, psychiatrie excluant soins intensifs en santé physique, consultation externe générale)
09-396	Docteur	Laporte	Guy	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, médecine de jour, urgence et de consultation externe générale)
96-123-4	Docteure	Lebel	Annie	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (hospitalisation excluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale)
14394	Docteure	Lefrançois	Kate	Associé	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale

Permis	Titre	Nom	Prénom	Statut	Département/Service	Point de service	Privilèges
07-162-0	Docteur	Léger	Julie	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, psychiatrie, consultation externe générale)
06-243-9	Docteur	Margarit	Marius Liviu	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (hospitalisation incluant les soins intensifs, médecine jour, consultation externe générale)
09-433-3	Docteur	Ouellet	Sandie	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant incluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, urgence et consultation externe générale, incluant le programme de planning familial)
13461	Docteur	Pélissier	Annabelle	Associé	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, médecine de jour et consultation externe générale)
97-018-5	Docteur	Popescu	Laïla C.	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (hospitalisation excluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, examen physique en psychiatrie, consultation externe générale)
09-217-0	Docteur	Portier	Caroline	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant incluant l'obstétrique, hospitalisation, médecine de jour, consultation externe générale incluant les soins intensifs)
14419	Docteur	Purcell-Lévesque	Vanessa	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale)
13556	Docteur	Ricard	Christine	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale)
94-139-2	Docteur	Robichaud	Hélène	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation excluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour et consultation externe générale)
91-017-3	Docteur	Romain	Yveline	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (hospitalisation excluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale, secteur communautaire, clinique de la douleur)
14427	Docteur	Roy	Mylène	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant incluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, médecine de jour et consultation externe générale)
86-377-8	Docteur	St-Onge	Nathalie	Actif	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (hospitalisation excluant les soins intensifs, gériatrie, médecine de jour, consultation externe générale)
12584	Docteur	Tousignant	Agnès	Associé	Médecine générale	Sept-Îles	Médecine générale (Mère-enfant excluant l'obstétrique, hospitalisation incluant les soins intensifs, médecine de jour et consultation externe générale)
92-326-7	Docteur	Deslauriers	Patrice	Actif	Médecine nucléaire	Sept-Îles	Médecine nucléaire
73-094-4	Docteur	Lamoureux	François	Associé	Médecine nucléaire	Sept-Îles	Médecine nucléaire
99-030-8	Docteur	Agharazii	Mohsen	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
99-226-2	Docteur	Bédard	Jinny	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Médecine interne (tapis roulant, lecture d'ECG, lecture et interprétation pour le monitoring de la tension artérielle ambulatoire, hospitalisation soins intensifs, clinique externe, chimiothérapie et stimulateur/débrilateur cardiaque)
81-270-0	Docteur	Charbonneau	Robert	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
81-021-7	Docteur	Chartrand	Louis-André	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Cardiologie (tapis roulant, échographie cardiaque et trans-oesophagienne ainsi qu'en ECG (adulte et pédiatrique), stimulateur cardiaque, clinique externe, hospitalisation en courte durée et aux soins intensifs, lecture et interprétation pour le monitoring de la tension artérielle ambulatoire) Renouveler les privilèges avec rappel de ses obligations de participer aux activités du CMDP et de son département et de compléter son dossier au niveau du maintien de la compétence. Qu'une lettre explicative lui soit adressée afin que les raisons de ces conditions de renouvellement soient claires.
03-005-5	Docteur	Côté	Isabelle	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
78-446-1	Docteur	De Cotret	Paul René	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
11127	Docteur	De Serres	Sacha	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
01-333-3	Docteur	Desmeules	Simon	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
96-279-4	Docteur	Forget	Anne-Marie	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Médecine interne (tapis roulant, lecture d'ECG, lecture et interprétation pour le monitoring de la tension artérielle ambulatoire, hospitalisation soins intensifs, clinique externe et chimiothérapie)
03-292-9	Docteur	Gionet	Dominique	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Médecine interne (tapis roulant, lecture d'ECG, lecture et interprétation pour le monitoring de la tension artérielle ambulatoire, hospitalisation soins intensifs, clinique externe et chimiothérapie)
14289	Docteur	Harvey	Jacynthe	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Médecine interne (tapis roulant, lecture d'ECG, lecture et interprétation pour le monitoring de la tension artérielle ambulatoire, hospitalisation soins intensifs, clinique externe et chimiothérapie)
11-680-5	Docteur	Hogan	Marie-Pier	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Laboratoire de physiologie respiratoire, bronchoscopie, clinique externe et laboratoire du sommeil, soins intensifs, chimiothérapie et échographie pleurale)
84-332-5	Docteur	Houde	Isabelle	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)

Permis	Titre	Nom	Prénom	Statut	Département/Service	Point de service	Privilèges
85-352-2	Docteur	Imbeault	Bruno	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Laboratoire de physiologie respiratoire, bronchoscopie, clinique externe et laboratoire du sommeil, soins intensifs, chimiothérapie, échographie pleurale et consultations hospitalières/urgence)
86-282-0	Docteur	Isenring	Paul	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
96-284-4	Docteure	Lafortune	Pascale	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Médecine interne (tapis roulant, lecture d'ECG, lecture et interprétation pour le monitoring de la tension artérielle ambulatoire, hospitalisation soins intensifs, clinique externe et chimiothérapie)
09632	Docteure	Lapointe	Isabelle	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
10-147-6	Docteure	Lavoie	Danielle	Actif	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Neurologie (clinique externe, EMG, biopsies musculaires)
07-442-6	Docteur	Mac-Way	Fabrice	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
03-070-9	Docteur	Moore	Fraser	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Neurologie, EEC et EMG
06-411-2	Docteur	Philibert	David	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
82-036-4	Docteur	Poulin	Louis-Denis	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Néphrologie (privilèges limités aux activités de suppléance rénale)
09481	Docteure	Sirois	Geneviève	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Physiatrie
96-318-0	Docteur	Tremblay	Jean-François	Associé	Médecine spécialisée	Sept-Îles	Cardiologie, échographie cardiaque transthoracique et transoesophagienne, lecture de Holter, ECG
79-286-0	Docteure	Bernier	Danielle	Associé	Obstétrique-gynécologie	Sept-Îles	Obstétrique-gynécologie (échographie obstétricale, GARE, hospitalisation courte durée, bloc opératoire, clinique externe)
01447	Docteure	Bossé	Isabelle	Actif	Obstétrique-gynécologie	Sept-Îles	Obstétrique-gynécologie (échographie obstétricale, GARE, hospitalisation courte durée, bloc opératoire, clinique externe et chimiothérapie)
78388	Docteur	Bouchard	Laurier	Associé	Obstétrique-gynécologie	Sept-Îles	Obstétrique-gynécologie (échographie obstétricale, GARE, hospitalisation courte durée, bloc opératoire, clinique externe)
83-413-4	Docteure	Martel	Michelle	Actif	Obstétrique-gynécologie	Sept-Îles	Obstétrique-gynécologie (échographie obstétricale, GARE, hospitalisation courte durée, bloc opératoire, clinique externe et chimiothérapie)
88-254-7	Docteure	Simard	Martine	Actif	Obstétrique-gynécologie	Sept-Îles	Obstétrique-gynécologie (échographie obstétricale, GARE, hospitalisation courte durée, bloc opératoire, clinique externe et chimiothérapie)
14187	Docteure	Tremblay	Cindy	Actif	Obstétrique-gynécologie	Sept-Îles	Obstétrique-gynécologie (échographie obstétricale, GARE, hospitalisation courte durée, bloc opératoire, clinique externe et chimiothérapie)
78-305-9	Docteur	Bélanger	Pierre	Actif	Pédiatrie	Sept-Îles	Pédiatrie (clinique externe, hospitalisation courte durée, soins intensifs néonataux, chimiothérapie)
07-460-8	Docteur	Drolet	Christian	Associé	Pédiatrie	Sept-Îles	Cardiologie pédiatrique, ultrasonographie, cardiopathies congénitales des adultes
65-227-0	Docteur	Langevin	Pierre	Associé	Pédiatrie	Sept-Îles	Neurologie pédiatrie
96-247-1	Docteure	Sirois	Nathalie	Actif	Pédiatrie	Sept-Îles	Pédiatrie (clinique externe, hospitalisation courte durée, soins intensifs néonataux, chimiothérapie)
06-063-1	Docteure	Beaudry	Véronique	Actif	Psychiatrie	Sept-Îles	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée)
87-185-4	Docteure	Charbonneau	Manon	Actif	Psychiatrie	Sept-Îles	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée)
05-098-8	Docteur	Dumont	Guillaume	Actif	Psychiatrie	Sept-Îles	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée)
06-391-6	Docteure	Gingras	Isabelle	Actif	Psychiatrie	Sept-Îles	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée) Renouveler les privilèges avec recommandation d'assurer un suivi des relations professionnelles du médecin avec ses pairs et ses collègues de travail. Recommander que le chef de département fasse un suivi périodique (trimestriel) auprès de l'Exécutif du CMDP. Période du renouvellement du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017. Qu'une lettre explicative lui soit adressée afin que les raisons de ces conditions de renouvellement soient claires.
00-306-0	Docteur	Kunicki	Stéphane	Associé	Psychiatrie	Sept-Îles	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée)
07-477-2	Docteure	Marchand	Julie	Actif	Psychiatrie	Sept-Îles	Pédopsychiatrie (clinique externe, hospitalisation courte durée) Psychiatrie (clinique externe, hospitalisation courte durée, TEC)
13221	Docteure	Younsi	Ouanessa	Associé	Psychiatrie	Sept-Îles	Psychiatrie (TEC et clinique externe, hospitalisation en courte durée)
97-330-4	Docteur	Botton	Édouard	Actif	Radiologie	Sept-Îles	Privilèges pour la lecture des films radiologiques Radiologie interventionnelle et diagnostique, tomodynamométrie axiale et échographie
77-256-5	Docteur	Crépeau	André	Actif	Radiologie	Sept-Îles	Privilèges pour la lecture des films radiologiques Radiologie interventionnelle et diagnostique, tomodynamométrie axiale et échographie
97-231-4	Docteur	Gervais	Robert R.	Actif	Radiologie	Sept-Îles	Privilèges pour la lecture des films radiologiques Radiologie interventionnelle et diagnostique, tomodynamométrie axiale et échographie
13394	Docteure	Roy	Amélie	Actif	Radiologie	Sept-Îles	Privilèges pour la lecture des films radiologiques Radiologie interventionnelle et diagnostique, tomodynamométrie axiale et échographie

Permis	Titre	Nom	Prénom	Statut	Département/Service	Point de service	Privilèges
--------	-------	-----	--------	--------	---------------------	------------------	------------

Adopté à l'unanimité

8.1.10 Non-renouvellement des privilèges Dr Richard Brassard, médecin de famille à Sept-Îles

Résolution 2015-12-113

**Non-renouvellement des privilèges
Dr Richard Brassard, médecin de famille à Sept-Îles**

Attendu les dispositions de l'article 242 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu que les privilèges du Dr Richard Brassard en tant que membre associé au point de service de Sept-Îles arrivent à échéance le 31 décembre 2015 ;

Attendu la demande de renouvellement du Dr Brassard comprenant une modification de ses privilèges en retirant la « clinique externe » et ajoutant la « pratique en bureau » : ce privilège ne faisant pas partie de ceux pouvant être accordés par le point de service de Sept-Îles;

Attendu la recommandation de non-renouvellement de la présidente du CMDP et du chef de département clinique de médecine générale;

Attendu la recommandation de non-renouvellement par le comité d'examen des titres;

Attendu la recommandation de non-renouvellement par le comité de direction du CMDP, résolution n° CMDP-2015-2;

Attendu la révision du statut et des privilèges des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;

Il est proposé et appuyé

De ne pas procéder au renouvellement des privilèges du Dr Richard Brassard, médecin de famille, numéro de permis : 76273;

Que les privilèges du Dr Brassard se terminent au 31 décembre 2015 ;

Qu'une lettre lui soit envoyée afin de lui expliquer les raisons de ce non-renouvellement.

Adopté à l'unanimité

8.1.11 Démission de deux membres actifs

8.1.11.1 Dr Louis-René Duval, médecin de famille

Résolution 2015-12-114

Démission Dr Louis-René Duval, médecin de famille

Attendu la lettre de démission du Dr Louis-René Duval, médecin de famille, membre actif au point de service de Sept-Îles, datée du 19 août 2015;

Attendu que le délai de 60 jours est respecté (art. 254, LSSS);

Attendu la recommandation du comité de direction du CMDP en date du 13 octobre 2015, résolution n° CMDP-2015-46;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission du **Dr Louis-René Duval (n° permis 1-87211)** qui est annoncée pour le 1^{er} novembre 2015.

Adopté à l'unanimité

8.1.11.2 Dre Mimi Samson, médecin de famille

Résolution 2015-12-115

Démission Dre Mimi Samson, médecin de famille

Attendu la lettre de démission du Dre Mimi Samson, médecin de famille, membre actif au point de service de la Minganie, datée du 12 octobre 2015;

Attendu que le délai de 60 jours est respecté (art. 254, LSSS);

Attendu la recommandation du comité de direction du CMDP en date du 17 novembre 2015, résolution n° CMDP-2015-53;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission du **Dre Mimi Samson (n° permis 99159)** qui est annoncée pour le 1^{er} avril 2016;

Qu'une lettre de remerciements lui soit transmise.

Adopté à l'unanimité

8.2 Signataire autorisé pour les contrats avec les maisons d'enseignement

Les ententes prises entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation encadrent les contrats de services avec les maisons d'enseignement et ce, pour les étapes de formation en milieu de travail des étudiants ainsi que pour les compensations qui y sont associées. Le contrat type prévoit que les signataires soient autorisés par résolution du conseil d'administration.

Afin d'éviter de revoir au conseil d'administration à chaque contrat de stages, la direction générale suggère l'adoption d'une résolution générale permanente.

Le conseil sera toutefois informé de la signature de ces ententes via la correspondance.

Résolution 2015-12-116

Signataire autorisé pour les contrats avec les maisons d'enseignement

Attendu l'entente cadre intervenue entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux;

Attendu que cette entente établit les conditions dans lesquelles les établissements d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux collaborent pour les stages de formation en milieu de travail;

Il est proposé et appuyé

D'autoriser le président-directeur général à signer tout document avec des maisons d'enseignement reconnues par le Ministère de l'Éducation et portant sur les stages de formation au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord;

D'informer le conseil d'administration de la signature de ces ententes via la correspondance.

Adopté à l'unanimité

8.3 Signataires autorisés à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)

Suite à la recension de tous les signataires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord autorisés à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), il est apparu essentiel d'optimiser les processus relatifs aux demandes de paiements formulées par les médecins et autres professionnels rémunérés par la RAMQ.

La direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire a donc convenu de réduire le nombre de signataires autorisés. Cette démarche a pour objectif de faire un suivi optimal des heures réalisées par médecins et autres professionnels.

Pour ce faire, le registre des signataires autorisés à la RAMQ doit faire l'objet d'une mise à jour.

Résolution 2015-12-117

Signataires autorisés à la Régie de l'assurance-maladie du Québec

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

Attendu les obligations légales concernant la rémunération des médecins;

Il est proposé et appuyé

D'autoriser les personnes suivantes à attester, pour et au nom du **Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord**, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins, dentistes et autres professionnels oeuvrant au sein du CISSS de la Côte-Nord, incluant la santé publique :

SIGNATAIRES DÉJÀ AUTORISÉS PAR LA RÉSOLUTION CA-2015-048 ADOPTÉE PAR LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	
M. MARC FORTIN	PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
MME JOHANNE SAVARD	PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
DRE CHANTALE BARIL	DIRECTRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
DR ROGER DUBÉ	DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES PROFESSIONNELS ET DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
AUTRE SIGNATAIRES À AJOUTER	

MME LISE BOIVIN	DIRECTRICE ADJOINTE VOLET ADMINISTRATIF DES SERVICES PROFESSIONNELS
DR DAVID LEE	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE MÉDECINE FAMILIALE DE MANICOUAGAN – POUR LES MÉDECINS ET MÉDECINS RÉSIDENTS DE L'UNITÉ DE MÉDECINE FAMILIALE (UMF) DE MANICOUAGAN

Adopté à l'unanimité

8.4 Signataire autorisé pour le bail entre le CISSS de la Côte-Nord et Dre Gabrielle Héroux, 32, 9^e avenue, Forestville

Afin de faciliter l'arrivée de nouveaux médecins dans la région, le CISSS de la Côte-Nord peut louer, au coût du marché, des logements chauffés et meublés aux médecins qui en font la demande. Un bail est alors conclu pour une durée maximale de trois ans. À terme, le médecin doit se trouver un nouveau logement.

L'immeuble sis au 32, 9^e Avenue à Forestville est une maison unifamiliale que le CISSS de la Côte-Nord loue présentement à Corélo en vue de fournir une résidence aux médecins arrivant dans la région. L'établissement souhaite sous-louer cette résidence à Docteure Gabrielle Héroux.

En vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'établissement ne peut louer ou donner en location un immeuble sans avoir obtenu l'autorisation du MSSS. De plus, le signataire d'un bail impliquant le CISSS de la Côte-Nord doit être autorisé par le conseil d'administration.

Résolution 2015-12-118

Signataire autorisé pour le bail entre le CISSS de la Côte-Nord et Dre Gabrielle Héroux, 32, 9^e avenue, Forestville

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord loue présentement à Corélo un immeuble résidentiel sis au 32, 9^e Avenue à Forestville;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord souhaite sous-louer cet immeuble à Docteure Gabrielle Héroux pour une durée maximale de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2016;

Il est proposé et appuyé

D'autoriser le président-directeur général, *monsieur Marc Fortin* à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

8.5 Demande d'autorisation d'emprunt temporaire au MSSS pour le paiement des dépenses de fonctionnement

Selon l'article 13 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, un établissement public ne peut contracter un emprunt pour le paiement de ses dépenses de fonctionnement à moins que le ministre de la Santé et des Services sociaux ne l'y autorise expressément.

Aussi, la politique d'emprunt relié au fonds d'exploitation énoncée dans la circulaire ministérielle 2009-039 (codifiée 03.01.52.02) a pour but, entre autres, d'assurer une cohérence entre le niveau d'emprunt accordé et les objectifs de retour et de maintien de l'équilibre budgétaire signifiés à un établissement.

Ainsi, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord et de façon plus précise, selon la structure organisationnelle en vigueur au 31 mars 2015, le CSSS de Sept-Îles, le CSSS de la Basse-Côte-Nord, le CSSS de la Minganie et le Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord (CPRCN) requièrent ce type d'autorisation d'emprunt pour les raisons suivantes :

- La présence de soldes déficitaires du fonds d'exploitation découlant de déficits antérieurs ou de cibles déficitaires autorisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- La pression importante exercée sur les liquidités par certains comptes à recevoir, notamment ceux des communautés autochtones.

Résolution 2015-12-119

Demande d'autorisation d'emprunt temporaire au MSSS pour le paiement des dépenses de fonctionnement

Attendu qu'une résolution du conseil d'administration est requise en vertu de la circulaire ministérielle 2009-39 (codifiée 03.01.52.02) pour appuyer une demande d'emprunt temporaire au MSSS pour le paiement des dépenses de fonctionnement;

Attendu que la résolution peut couvrir une période maximale d'un an et prévoir un besoin d'emprunt supérieur ou égal au montant demandé;

Attendu qu'un emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidités du CISSS de la Côte-Nord et plus précisément selon la structure en vigueur au 31 mars 2015 du CSSS de Sept-Îles, du CSSS de la Basse-Côte-Nord, du CSSS de la Minganie et du CPRCN;

Il est proposé et appuyé

De demander au ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 21 000 000 \$, renouvelable et valide jusqu'au 7 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité

9. Nouveaux dossiers**9.1 Élection des officiers****9.1.1 Vice-président**

Le vice-président du conseil d'administration ne peut être une personne qui travaille pour l'établissement, ni un médecin, un dentiste ou un pharmacien qui exerce sa profession dans l'établissement. (art. 22 et 23 de la LMRSSS).

Le conseil d'administration convient de surseoir à cette nomination jusqu'à la prochaine séance publique régulière.

9.1.2 Secrétaire

Par souci d'efficience, le secrétariat est historiquement assuré par le président-directeur général de l'établissement.

Résolution 2015-12-120**Secrétaire du conseil d'administration**

Attendu l'article 23 de la LMRSSS qui prévoit qu'à tous les deux ans, les membres du conseil d'administration élisent, parmi eux, le secrétaire;

Attendu que, par souci d'efficience, le secrétariat est historiquement assuré par le président-directeur général de l'établissement;

Il est proposé et appuyé

De nommer M. Marc Fortin au poste de **secrétaire** du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.

Adopté à l'unanimité

9.2 Formation des comités obligatoires du conseil d'administration**9.2.1 Comité de vérification**

À la demande du président, *madame Sandra Morin*, adjointe au PDG et relations avec les médias, agit comme présidente d'élection.

Le comité de vérification doit être formé d'une majorité de membres indépendants et doit être présidé par un membre indépendant. Il est composé de cinq administrateurs et du président qui est membre d'office de ce comité. Au moins un des membres du comité doit avoir une compétence en matière comptable ou financière. Les membres de ce comité ne doivent pas être à l'emploi de l'établissement ou y exercer leur profession.

Les administratrices et administrateurs suivants proposent leur candidature :

- Audet Pascal-Simon
- Beaudoin Johanne
- Huet Patricia
- Nadeau Norbert
- Turgeon Solange

Le président ou la présidente du comité de vérification sera désigné lors de la première rencontre de ce comité.

Résolution 2015-12-121**Formation du comité de vérification**

Attendu l'obligation et la nécessité de créer un comité de vérification;

Il est proposé et appuyé

De constituer un comité de vérification du conseil d'administration composé des personnes suivantes :

1. **M. Denis Miousse**, président du conseil d'administration (membre d'office);
2. **M. Pascal-Simon Audet**, administrateur
3. **Mme Johanne Beaudoin**, administratrice;
4. **Mme Patricia Huet**, administratrice;
5. **M. Norbert Nadeau**, administrateur;
6. **Mme Solange Turgeon**, administratrice;
7. **M. Marc Fortin**, président-directeur général (voix consultative);
8. **M. Pierre Boulianne**, directeur des ressources financières, invité permanent sans droit de vote.

Adopté à l'unanimité

9.2.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique est composé de cinq membres dont une majorité de membres indépendants. Il doit être présidé par un membre indépendant. (art. 181 de LSSSS).

Les administratrices et administrateurs suivants proposent leur candidature :

- Beaudoin Johanne
- Belzile Claude
- Francoeur Josée
- Paul Michel

Résolution 2015-12-122

Formation du comité de gouvernance et d'éthique

Attendu l'obligation et la nécessité de créer un comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé et appuyé

De constituer un comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration composé des personnes suivantes :

1. **M. Denis Miousse**, président du conseil d'administration (membre d'office);
2. **Mme Johanne Beaudoin**, administratrice;
3. **M. Claude Belzile**, administrateur;
4. **Mme Josée Francoeur**, administratrice;
5. **M. Michel Paul**, administrateur.

Adopté à l'unanimité

9.2.3 Comité de vigilance et de la qualité

Ce comité se compose de cinq personnes, dont le président-directeur général et le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services. Les trois autres personnes sont choisies par le conseil d'administration parmi ceux de ses membres qui ne travaillent pas pour l'établissement ou n'exercent pas leur profession dans l'une des installations exploitées par l'établissement. En outre, l'une de ces trois personnes choisies par le conseil d'administration doit être la personne désignée par le comité des usagers pour siéger au sein du conseil d'administration. (art. 181.0.2 de LSSSS).

Les deux administrateurs suivants proposent leur candidature :

- Claude Belzile
- Michel Paul

Résolution 2015-12-123

Formation du comité de vigilance et de la qualité

Attendu l'obligation et la nécessité de créer un comité de vigilance et de la qualité;

Il est proposé et appuyé

De constituer un comité de vigilance et de la qualité du conseil d'administration composé des personnes suivantes :

1. **M. Denis Miousse**, président du conseil d'administration (membre d'office);
2. **M. Marc Fortin**, président-directeur général
3. **Mme Manon Bourgeois**, commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
4. **M. Jean-Pierre Porlier**, administrateur désigné par le comité des usagers;
5. **M. Claude Belzile**, administrateur;
6. **M. Michel Paul**, administrateur;

7. **Mme Marlene Gallagher**, directrice qualité, évaluation, performance et éthique, invitée permanente sans droit de vote.

Adopté à l'unanimité

9.2.4 Comité de gestion intégrée des risques

La composition du comité de gestion intégrée des risques doit assurer une représentativité équilibrée des employés de l'établissement, des usagers, des personnes qui exercent leur profession dans une installation exploitée par l'établissement de même que, s'il y a lieu, des personnes qui, en vertu d'un contrat de services, dispensent pour le compte de l'établissement des services aux usagers de ce dernier. Le président-directeur général ou la personne qu'il désigne est membre d'office de ce comité. (art. 183.1 de LSSSS)

Résolution 2015-12-124

Formation du comité de gestion intégrée des risques

Attendu l'obligation et la nécessité de créer un comité de gestion intégrée des risques;

Il est proposé et appuyé

De constituer un comité de gestion intégrée des risques du conseil d'administration;

De confier le mandat au président-directeur général pour compléter la composition de ce comité en assurant une représentativité équilibrée des employés, de l'établissement, des usagers, des personnes qui exercent leur profession dans une installation exploitée par l'établissement de même que, s'il y a lieu, des personnes qui, en vertu d'un contrat de services, dispensent pour le compte de l'établissement des services aux usagers de ce dernier;

De désigner *Madame Marlene Gallagher*, directrice qualité, évaluation, performance et éthique, comme membre d'office dudit comité.

Adopté à l'unanimité

9.2.5 Comité de révision

Le comité de révision est composé de trois membres nommés par le conseil d'administration de l'établissement, dont deux membres nommés parmi les médecins, dentistes ou pharmaciens qui exercent leur profession dans un centre exploité par l'un ou l'autre des établissements du territoire du réseau local de services de santé et de services sociaux dont la coordination des activités et des services est assurée par l'établissement. Ces nominations sont faites par le conseil d'administration sur recommandation des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement. (art. 51 de LSSSS).

Suite aux consultations effectuées auprès de ses membres, la recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est de nommer les deux médecins suivants pour faire partie du comité de révision :

- *Dre Valérie Therriault*, médecin de famille à Baie-Comeau. Il détient un diplôme en droit.
- *Dr Arab Boussaid*, médecin de famille à Forestville, Il a des connaissances en éthique.

Monsieur Roberto Gauthier propose sa candidature pour agir comme administrateur et président du comité de révision.

Résolution 2015-12-125

Formation du comité de révision

Attendu l'obligation et la nécessité de créer un comité de révision composé des personnes suivantes :

Il est proposé et appuyé

De constituer un comité de révision du conseil d'administration;

1. Administrateur président du comité de révision, ***M. Roberto Gauthier***;
2. Membre du CMDP – ***Dre Valérie Therriault***, médecin de famille;
3. Membre du CMDP – ***Dr Arab Boussaid***, médecin de famille.

Adopté à l'unanimité

9.3 Politique régionale provisoire relative aux soins palliatifs de fin de vie et mise à jour des codes d'éthique

En juin 2014, l'Assemblée nationale du Québec sanctionnait la Loi concernant les soins de fin de vie. La loi, qui entrera en vigueur le 10 décembre prochain, a pour but d'assurer aux personnes en fin de vie des soins respectueux de leur volonté, de leur dignité et de leur autonomie. Elle vise à offrir un accompagnement adapté à la situation de la personne, notamment pour prévenir et apaiser ses souffrances.

Elle comporte deux volets :

1. Les droits, l'organisation et l'encadrement relatifs aux soins de fin de vie, lesquels comprennent les soins palliatifs offerts aux personnes en fin de vie, comme la sédation palliative continue et l'aide médicale à mourir (AMM);
2. La reconnaissance des volontés exprimées clairement et librement par la mise en place du registre des directives médicales anticipées.

Dans les conditions requises, l'établissement doit notamment procéder à la mise à jour des codes d'éthique des installations concernées pour y inclure les droits des usagers en soins de fin de vie.

Une présentation de la politique ainsi que des commentaires recueillis sera effectuée lors de la séance publique régulière de février 2016.

Résolution 2015-12-126

Politique régionale sur les soins palliatifs en fin de vie et mise à jour des codes d'éthique

Attendu que l'organisation des soins palliatifs est une priorité pour le Ministère et le CISSS de la Côte-Nord;

Attendu que la Loi concernant les soins de fin de vie sera en vigueur le 10 décembre prochain;

Attendu les conditions requises pour l'actualisation de la loi;

Il est proposé et appuyé

D'adopter la politique régionale provisoire relative aux soins palliatifs de fin de vie et la mise à jour des codes d'éthique des installations concernées.

Adopté à l'unanimité

9.4 Calendrier des séances publiques régulières du conseil d'administration 2016-2017

Une proposition de calendrier des séances publiques régulières du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, couvrant la fin de la période 2015-2016 et la période 2016-2017 (de septembre à juin 2017) est déposé pour adoption.

Le conseil d'administration poursuivra sa réflexion sur l'heure des séances publiques ainsi que les endroits et en informera la population.

Résolution 2015-12-127

Calendrier des séances publiques régulières du conseil d'administration 2016-2017

Attendu que l'article 9.2 du règlement de régie interne du conseil d'administration qui stipule que le conseil doit se réunir au moins six fois par année (art. 176 de LSSSS);

Attendu que le conseil d'administration de l'établissement doit tenir, au moins une fois par année, une séance publique d'information à laquelle la population est invitée à participer et que séance peut être tenue en même temps que l'une des séances régulières;

Il est proposé et appuyé

D'adopter, tel que présenté, le calendrier des séances publiques régulières du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord pour 2016 et 2016-2017.

Adopté à l'unanimité

Calendrier 2016		
Février 2016	Avril 2016	Juin 2016
10 → Mercredi	13 → Mercredi	7 → Mardi
Calendrier 2016-2017		
Septembre 2016	Novembre 2016	Janvier 2017
28 → Mercredi	23 → Mercredi	25 → Mercredi
Mars 2017	Mai 2017	Juin 2017
15 → Mercredi	3 → Mercredi	14 → Mercredi
Séance publique d'information annuelle		
Septembre 2016	28 → Mercredi	

9.5 Adoption du règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Le règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

a été élaboré à partir d'un modèle proposé par l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec, lequel est conforme à celui proposé par le MSSS. Le document a fait l'objet d'une consultation auprès de ses membres.

Résolution 2015-12-128

Adoption du *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens*

Attendu les dispositions de l'article 216 de la LSSS ;

Attendu l'adoption du règlement transitoire de régie interne du CMDP par l'assemblée générale des membres le 8 juin 2015, résolution n° AG-CMDP-2015-03;

Attendu l'adoption des précisions ajoutées au règlement transitoire de régie interne du CMDP par l'assemblée générale des membres le 13 octobre 2015, résolutions n^{os} AG-CMDP-2015-07 et AG-CMDP-2015-09;

Il est proposé et appuyé

D'adopter le règlement transitoire de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Que ce nouveau règlement transitoire remplace tous les règlements du CMDP antécédents existants dans les différents points de service du CISSS Côte-Nord.

Adopté à l'unanimité

9.6 Adoption du *Règlement concernant l'examen des plaintes des usagers*

Le présent règlement s'applique à l'examen des plaintes des usagers de l'établissement, pour les fins d'application de la section I et de la section II du chapitre III de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4-.2)

Le document a fait l'objet d'une mise à jour suite à l'adoption de la Loi 10 et à la création du CISSS de la Côte-Nord.

Résolution 2015-12-129

Adoption du *Règlement concernant l'examen des plaintes des usagers*

Attendu que la raison d'être des services de notre établissement est la personne qui les requiert;

Attendu que le respect de l'utilisateur et la reconnaissance de ses droits et libertés doivent inspirer les gestes posés à son endroit;

Attendu que l'utilisateur doit, dans toute intervention, être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de sa dignité, de son autonomie et de ses besoins;

Attendu que l'établissement a pour fonction d'assurer la prestation de services de santé ou de services sociaux de qualité, qui soient continus, accessibles et respectueux des droits des personnes et de leurs besoins spirituels et qui visent à réduire ou à solutionner les problèmes de santé et de bien-être de la population;

Attendu que l'utilisateur a le droit de porter plainte sur les services qu'il a reçus, aurait dû recevoir, reçoit ou requiert de l'établissement, d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource de type familial ou de tout autre organisme, société ou personne auquel l'établissement recourt, notamment par entente visée à l'article 108 pour la prestation de ces services;

Attendu qu'il relève de la responsabilité du conseil d'administration de l'établissement de s'assurer de la qualité des services, du respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes;

Attendu que le conseil d'administration doit établir par règlement une procédure d'examen des plaintes des usagers

Attendu que le règlement a fait l'objet d'une mise à jour en novembre 2015;

Attendu la recommandation favorable des membres du comité de direction;

Attendu que le conseil d'administration édicte le règlement concernant l'examen des plaintes des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Il est proposé et appuyé

D'adopter, tel que présenté, le *Règlement sur l'examen des plaintes des usagers*;

De mandater la commissaire aux plaintes et à la qualité des services de voir à son application.

Adopté à l'unanimité

9.7 Révision du budget annuel 2015-2016 à la période 7 se terminant le 17 octobre 2015

Il est requis par les règles budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux que le conseil d'administration approuve, par voie de résolution, la révision du budget annuel 2015-2016 à la période 7 se terminant le 17 octobre 2015.

À cet effet, l'exercice de révision de la situation budgétaire effectué par le service du budget permet de constater une augmentation du déficit anticipé au 31 mars 2016 par rapport au résultat prévu au budget initial. En effet, le déficit anticipé passe de 3 077 329 \$ à 6 314 789 \$. En conformité avec la réglementation de la loi sur l'équilibre budgétaire, l'établissement devra transmettre un plan d'équilibre budgétaire, dûment approuvé par le conseil d'administration, identifiant les mesures mises en place tout en préservant l'accès et les services à la population.

Résolution 2015-12-130

Révision du budget annuel 2015-2016
à la période 7 se terminant le 17 octobre 2015

Attendu que la révision du budget de fonctionnement fait état d'un résultat déficitaire anticipé de 6 314 789 \$;

Attendu que la révision du budget de fonctionnement tient compte des mesures de compressions budgétaires identifiées par le Ministère de 11 660 440 \$;

Attendu qu'en conformité avec la réglementation de la loi sur l'équilibre budgétaire, un plan de retour à l'équilibre sera présenté, pour adoption par le Conseil d'administration;

Attendu que les mesures ne devront avoir aucun impact significatif sur les services à la clientèle;

Il est proposé et appuyé

D'adopter la révision du budget annuel pour l'exercice 2015-2016.

Adopté à l'unanimité

Afin de libérer la directrice des services professionnels et de l'enseignement universitaire, le conseil d'administration traite le point 10.1 de l'ordre du jour immédiatement.

10.1 Approbation de l'organigramme des départements et services médicaux

Lors d'une réunion de l'ensemble des directeurs des services professionnels du Québec tenue le 3 décembre 2015, le sous-ministre adjoint aux services de santé et médecine universitaire, Dr Louis Couture, a demandé que les établissements lui transmettent leurs organisations médicales rapidement. C'est pourquoi le sujet a été inscrit aux affaires nouvelles de la présente séance.

Une consultation a été effectuée auprès des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) par l'entremise de chaque représentant des différents points de service qui siègent au comité de direction du CMDP.

Résolution 2015-12-131

Approbation de l'organigramme
des départements et services médicaux

Attendu que depuis la création du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, il est prévu que les départements et services médicaux des différents points de service soient fusionnés;

Attendu que la direction des services professionnels a préparé un organigramme visant à déterminer les nouveaux départements et services médicaux pour le CISSS de la Côte-Nord.

Attendu que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens en recommande l'adoption;

Il est proposé et appuyé

D'accepter l'organigramme des départements et services médicaux régionaux du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

De l'acheminer au sous-ministre adjoint aux services de santé et médecine universitaire, Dr Louis Couture et ce, dans les délais prescrits.

Adopté à l'unanimité

9.8 Contrat d'engagement de la présidente-directrice générale adjointe

Le 12 mars 2015, conformément aux dispositions de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*, le ministre nommait madame Johanne Savard au poste de présidente-directrice générale adjointe au Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord. Cette nomination a pris effet le 1^{er} avril 2015 et se terminera le 30 septembre 2018.

Depuis ce temps, un certain nombre de commentaires ont été formulés au regard des contrats d'engagement des présidents-directeurs généraux adjoints, retardant d'autant l'élaboration et la signature desdits contrats.

Le 14 septembre 2015, monsieur Michel Fontaine, sous-ministre, apportait les dernières précisions permettant ainsi de procéder à la signature des contrats.

Résolution 2015-12-132

Contrat d'engagement de la présidente-directrice générale adjointe

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

Attendu que *Mme Johanne Savard* a été nommée par le ministre à titre de présidente-directrice générale adjointe le 12 mars dernier, pour une entrée en fonction le 1^{er} avril 2015;

Attendu que les membres du conseil d'administration doivent procéder à une résolution autorisant le président du conseil d'administration à signer son contrat d'engagement;

Il est proposé et appuyé

D'autoriser le président du conseil d'administration, *Monsieur Denis Mioussé*, à signer le contrat d'engagement de la présidente-directrice générale adjointe du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, *Mme Johanne Savard*.

Adopté à l'unanimité

9.9 Continuum soutien à l'autonomie des personnes âgées

Plusieurs enjeux et défis ont été identifiés à l'égard du continuum de services de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA). À cet égard, un plan d'action sera élaboré afin de structurer les diverses interventions à réaliser. On retrouve notamment des personnes qui ne sont pas hébergées dans le bon milieu en fonction de leur situation, soit environ 250 usagers qui pourraient résider à domicile avec du soutien ou dans des ressources mieux adaptées à leur condition.

Au cours de l'été 2015, des équipes ministérielles ont visité des centres d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD) de la région afin d'évaluer la qualité des milieux de vie. Ces visites ont notamment fait ressortir le dévouement des équipes de travail et leur souci à offrir des soins de qualité aux usagers. Toutefois, certains éléments étaient préoccupants, principalement au chapitre de la gouvernance et des interventions ont été réalisées rapidement. Des plans d'amélioration ont aussi été élaborés pour tous les milieux.

Au cours des dernières semaines, diverses actions ont été amorcées afin de s'assurer de répondre aux différentes recommandations formulées lors des visites ministérielles. De plus, des comités d'amélioration continue du milieu de vie seront implantés dans tous les CHSLD afin d'assurer le suivi des plans d'action.

Un suivi de l'avancement des travaux sera régulièrement effectué au conseil d'administration.

9.10 Intégration des services

MONSIEUR DAVE CHARLTON QUITTE L'ASSEMBLÉE À 17H08.

La réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux découlant de l'application du projet de loi n°10 vise à favoriser et à simplifier l'accès aux services pour la population, à contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et à accroître l'efficacité et l'efficacités du réseau (article 1 du projet de loi).

À cette fin, le premier mandat confié par le ministre aux PDG des CISSS et CIUSSS, lors de leur nomination, est de « veiller à l'implantation de corridors de services permettant aux patients de recevoir des soins mieux intégrés entre eux, tout au long de leur parcours dans le réseau ». Un mandat a été confié à un chargé de projet qui contribuera à ce mandat en fournissant une expertise conseil auprès des directeurs dans la mise en place de continuums de services intégrés.

Le comité de direction a identifié cinq chantiers d'intégration des services à réaliser en priorité :

- Services résidentiels;
- Programme jeunesse;
- Programme de déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP);
- Programme de santé mentale et dépendance;
- Programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA).

Des démarches sont en cours pour former un comité stratégique pour chacun de ces chantiers. Ces comités seront composés d'usagers et de représentants des partenaires du CISSS, tels que les organismes communautaires, les réseaux de l'éducation et de l'emploi ainsi que les médecins.

Les cinq chantiers devraient être en marche en janvier prochain.

10. Affaires nouvelles

10.1 Approbation de l'organigramme des départements et services médicaux

Vous référer à la page 23 du procès-verbal.

10.2 Signataire autorisé pour les ententes avec le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique (BEIE) dans le cadre du projet d'économie d'énergie en Minganie

Un projet d'économie d'énergie est actuellement en cours au point de service de la Minganie. D'une valeur de 3,6 millions de dollars, il comprend l'implantation de diverses mesures afin d'améliorer l'efficacité énergétique à l'hôpital de Havre Saint-Pierre et du Foyer de Havre Saint-Pierre. Les mesures comprennent notamment le remplacement des chaudières permettant une diminution importante du recours à l'huile comme source d'énergie, l'élimination du chauffage à la vapeur, l'utilisation de la géothermie et la conversion de l'éclairage vers la technologie DEL.

Le montage financier du projet prévoit l'octroi de subventions provenant du MSSS, d'Hydro-Québec et du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE). Le BEIE vient de relancer, le 21 octobre dernier, son programme ÉcoPerformance visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Résolution 2015-12-133

Signataire autorisé pour les ententes avec le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique (BEIE) dans le cadre du projet d'économie d'énergie en Minganie

Considérant qu'un projet d'économie d'énergie est actuellement en cours au CISSS de la Côte-Nord, pour le point de service de la Minganie;

Considérant que le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) du Ministère de l'énergie et ressources naturelles a relancé le programme ÉcoPerformance le 21 octobre 2015;

Considérant que le CISSS de la Côte-Nord, point de service de la Minganie, désire soumettre une demande de subvention au BEIE via le programme EcoPerformance;

Il est proposé et appuyé

D'autoriser le président-directeur général du CISSS de la Côte-Nord, M. Marc Fortin, à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

10.3 Ajout d'une période de questions du public

À la demande du public, le président ouvre une deuxième période de questions.

1. Disponibilité des données budgétaires sur la main-d'œuvre indépendante ventilées par points de service

Les informations sont disponibles et seront acheminées à la personne concernée.

2. Disponibilité du document de présentation sur le programme SAPA

Le document est disponible et sera acheminée à la personne concernée.

3. Volet social dans la réorganisation

4. Demande d'appui du conseil d'administration aux employés dans leurs revendications pour le renouvellement de leurs conventions collectives

Le président préfère laisser le soin aux différentes parties de travailler dans le respect de l'une et de l'autre et d'en arriver à un dénouement acceptable tant pour le gouvernement que pour les employés de la fonction publique québécoise.

5. Modes de communications par rapport à la barrière des langues et à l'étendue du territoire

Tel que mentionné précédemment, des vérifications seront effectuées afin de déterminer ce qui pourrait être mis en place au meilleur coût possible. Le président-directeur général prévoit se rendre à Blanc Sablon prochainement et en fera état lors du prochain conseil.

6. Demande d'appui du conseil d'administration, en tant qu'instance politique, aux employés dans leurs revendications pour le renouvellement de leurs conventions collectives et ce, considérant la préoccupation de maintenir les services et de conserver des emplois de qualité dans la région.

Le président prend bonne note de la demande et en délibérera avec le conseil avant de prendre position.

10. Clôture de l'assemblée

■ Résolution 2015-12-134

Clôture de l'assemblée

Il est proposé et appuyé

De clore l'assemblée publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord à 17 h 46.

Adopté à l'unanimité



Denis Miousse
Président



Marc Fortin
Secrétaire

ADOPTÉ LE : 10 février 2015

SECRÉTAIRE DE RÉUNION : Andrée Tremblay